

**LES LOCATAIRES PRIS EN OTAGE INTERPELLENT LE MINISTRE MOREAU**

MONTRÉAL, le 5 février 2015 – Aujourd’hui Pierre Moreau, le ministre responsable de la Régie du logement, a été interpellé à son bureau montréalais par une douzaine de locataires livrant des silhouettes en carton grandeur nature de “locataires en otage”, chacune menottée et portant le témoignage d’un vécu qui illustre les graves impacts des interminables délais d’attente à la Régie du logement. L’action reprend le thème de l’émission « Proprio en otage » de Canal Vie. Alors que les proprios ont une émission de télé pour parler de leurs expériences avec des locataires difficiles, les locataires peinent à être traités équitablement par le tribunal chargé de rendre justice lorsque leurs droits sont bafoués.

« La statistique souvent citée — un délai moyen de 21 mois pour la catégorie qui inclut des causes d’insalubrité et de manque de chauffage — n’évoque pas la réalité endurée par les locataires, qui sont réellement pris en otage par la Régie. Le locataire est réellement tenu prisonnier d’un système de justice dysfonctionnel et inefficace » dit Claire Abraham, organisatrice communautaire au Projet Genèse.

Josefine est rentrée chez elle un jour pour découvrir que sa cuisine était inondée. Après avoir essayé pendant plusieurs mois de régler la situation à l’amiable, elle a enfin déposé un dossier à la Régie du logement. Elle a dû attendre deux ans et cinq mois avant son audience. Pendant toute cette période, elle a géré le stress d’une cuisine non-fonctionnelle, des inondations répétées et un sentiment d’impuissance. « Chaque fois que je suis rentrée le plancher était inondé. C’est vraiment décevant d’avoir à subir cette situation alors que je paie mon loyer chaque mois. »

« On est allés directement au bureau de Moreau parce que ça fait des mois et des mois qu’on essaye de communiquer avec le Ministre Moreau sans succès » dit Romina Hernandez du POPIR-Comité Logement « En plus, ça fait des années que les locataires du Québec manifestent, documentent des abus, et envoient des lettres sans obtenir de réponse. »

**La Régie, l’austérité, même combat !**

Un mouvement contre les mesures d’austérité s’amplifie actuellement dans différents milieux. Mais l’austérité ne se résume pas qu’à des coupures; c’est aussi un État qui cherche à stimuler des profits des riches et des corporations tout en ignorant les droits fondamentaux de la majorité de la population. Les locataires font partie de cette majorité ignorée. À la Régie du logement, le système de priorisation des causes répond à la même logique, une logique où les intérêts économiques des propriétaires sont priorités au détriment des droits humains des locataires. «

Les mesures proposées par le gouvernement jusqu'ici (embauche de greffiers spéciaux, de régisseurs) n'ont eu aucun impact sur les délais d'attente pour les locataires; ces ressources ont été allouées aux causes des propriétaires, et ne servent qu'à maintenir les courts délais pour ces causes. » rajoute Abraham.

Les locataires qui se sont rendus au bureau du Ministre Moreau demandent qu'il agisse immédiatement afin de mettre terme à ce déni de justice pour les locataires. Il doit arrêter de prioriser la sécurité financière des propriétaires par rapport à la sécurité et la santé des locataires et il doit instaurer une mise au rôle véritablement équitable et transparente.

*Le Comité Régie du lentement est composé de membres de Projet Genèse, du POPIR-Comité Logement et du Comité logement Ahuntsic-Cartierville et lutte contre les délais d'attente à la Régie du logement. Pour plus d'information, consultez le site web au [www.regiedulentement.com](http://www.regiedulentement.com)*

-- 30 --

Renseignements :

Claire Abraham, organisatrice communautaire, Projet Genèse

Téléphone : 514-738-2036 poste 406 / Sur place : 514-561-6276